



Principes fondamentaux de l'activité physique

Le présent document n'est pas la norme d'un programme offert en français, mais la traduction en français de la norme du programme Fundamentals of Fitness (code MFCU 42209) et menant à l'obtention d'un Certificat d'études collégiales de l'Ontario.

Ministère des Collèges et Universités
Mai 2020

978-1-4868-4438-8 PDF
978-1-4868-4437-1 HTML

Avertissement

Les normes des programmes offerts en français sont créées avec la participation des collèges et intervenants francophones de l'Ontario. Comme ce programme n'était pas offert dans les collèges francophones au moment de la publication, le processus n'a pas été suivi. C'est pourquoi la traduction du titre du programme et certains termes techniques pourrait ne pas refléter l'usage actuel.

Si un collège francophone compte offrir ce programme à l'avenir, le Ministère des Collèges et Universités élaborera une norme du programme en français avec la participation des collèges francophones et d'autres intervenants clés tels que les employeurs, les associations professionnelles et les diplômés, de façon à s'assurer que la norme tient compte de la terminologie utilisée par le secteur et des caractéristiques particulières de la communauté franco-ontarienne.

Remerciements

Le ministère des Collèges et Universités aimerait remercier les nombreux partenaires et organismes qui ont participé à l'élaboration des normes de ce programme. Le ministère aimerait tout particulièrement souligner le rôle important :

- de toutes les personnes et organisations qui ont participé à la consultation;
- des coordonnateurs et chefs du programme Fundamentals of Fitness pour leur contribution à ce projet ainsi que la personne chargée du projet de l'élaboration des normes soit Kristi Harrison.

Table des matières

Introduction	1
L'initiative d'élaboration des normes des programmes collégiaux	1
Les normes	1
Les normes de programme	2
Les résultats d'apprentissage de la formation professionnelle	2
L'élaboration des normes de programme	2
La mise à jour des normes	3
Les résultats d'apprentissage de la formation professionnelle	4
Résultats d'apprentissage de la formation professionnelle	7
Glossaire	12
Les résultats d'apprentissage relatifs à l'employabilité	14
La formation générale	17

Introduction

Ce document n'est pas la norme d'un programme offert en français, mais la traduction en français de la norme d'un programme offert en anglais par les collèges d'arts appliqués et de technologie de l'Ontario et menant à l'obtention d'un certificat d'études collégiales de l'Ontario pour le programme Fundamentals of Fitness (code MFCU 42209).

L'initiative d'élaboration des normes des programmes collégiaux

En 1993, le gouvernement de l'Ontario mettait sur pied l'initiative d'élaboration des normes des programmes collégiaux dans le but d'harmoniser dans une plus grande mesure les programmes collégiaux offerts dans toute la province, d'élargir l'orientation de ces programmes pour assurer que les personnes titulaires d'un certificat ou d'un diplôme acquièrent la faculté de s'adapter et continuent à apprendre, et de justifier auprès du public la qualité et la pertinence des programmes collégiaux.

L'unité des normes relatives aux programmes du ministère des Collèges et Universités a le mandat d'élaborer, de réviser et d'approuver les normes des programmes postsecondaires pour l'ensemble des collèges d'arts appliqués et de technologie de l'Ontario.

Les normes

Les normes s'appliquent à tous les programmes postsecondaires similaires offerts par les collèges ontariens. Elles sont de trois ordres:

- les résultats d'apprentissage de la [formation professionnelle](#);
- les résultats d'apprentissage [relatifs à l'employabilité](#);
- les exigences de la [formation générale](#).

Ces normes déterminent les connaissances, les aptitudes et les attitudes essentielles que l'apprenant doit démontrer pour obtenir son certificat ou son diplôme dans le cadre du programme.

Chaque collège d'arts appliqués et de technologie qui offre ce programme conserve l'entière responsabilité de l'organisation et des modes de prestation du programme. Le collège a également la responsabilité d'élaborer, s'il y a lieu, des résultats d'apprentissage locaux pour répondre aux besoins et aux intérêts régionaux.

Les normes de programme

Les résultats d'apprentissage représentent la preuve ultime de l'apprentissage et de la réussite. Il ne s'agit pas d'une simple liste de compétences distinctes ou d'énoncés généraux portant sur les connaissances et la compréhension. Les résultats d'apprentissage ne doivent pas être traités de façon isolée mais plutôt vus comme un tout. Ils décrivent les éléments du rendement qui démontrent que les personnes titulaires d'un certificat ou d'un diplôme du programme ont réalisé un apprentissage significatif, et que ceci a été vérifié.

Les normes assurent des résultats comparables pour les personnes titulaires d'un certificat ou d'un diplôme d'un programme, tout en permettant aux collèges de prendre des décisions sur l'organisation et les modes de prestation du programme.

Les résultats d'apprentissage de la formation professionnelle

Les **résultats d'apprentissage** représentent les connaissances, les aptitudes et les attitudes que l'apprenant doit démontrer pour avoir droit au certificat ou au diplôme.

Les **éléments de performance** rattachés aux résultats d'apprentissage définissent et précisent le niveau de performance nécessaire à l'atteinte du résultat d'apprentissage. Ils représentent les étapes à franchir en relation avec les résultats d'apprentissage. La performance des apprenants doit être évaluée en fonction des résultats d'apprentissage et non en fonction des éléments de performance.

L'élaboration des normes de programme

Le gouvernement de l'Ontario a décrété que tous les programmes d'études collégiales postsecondaires devraient, en plus des résultats d'apprentissage de la formation professionnelle, viser un ensemble plus large des résultats d'apprentissage relatifs à l'employabilité. Cette combinaison devrait assurer que les personnes titulaires d'un certificat ou d'un diplôme possèdent les aptitudes requises pour réussir leur vie professionnelle et personnelle.

L'élaboration des normes de la formation professionnelle repose sur un vaste processus de consultation auquel participent des personnes et organismes du domaine : employeurs, associations professionnelles, personnes titulaires d'un certificat ou d'un diplôme, apprenants, personnel scolaire et cadre, représentants de divers établissements. Selon ces divers intervenants, les résultats d'apprentissage de la formation professionnelle représentent le plus haut degré d'apprentissage et de performance que les personnes titulaires d'un certificat ou d'un diplôme doivent atteindre dans le cadre du programme.

La mise à jour des normes

Afin que ces normes reflètent convenablement les besoins des étudiants et du marché du travail de la province de l'Ontario, le ministère des Collèges et Universités et Universités effectuera périodiquement la révision de la pertinence des résultats d'apprentissage du programme « Fundamentals of Fitness ». Pour vous assurer que cette version des normes est la plus récente, veuillez communiquer avec le ministère des Collèges et Universités.

La spécificité francophone

De façon générale, les normes d'un programme de langue française sont similaires à celles d'un programme offert en anglais. Par contre, la révision des normes de programmes offerts en français a, dans certains cas, entraîné une adaptation visant une réponse plus conforme aux besoins des francophones. La reconnaissance de la spécificité et des besoins de la communauté francophone a exigé l'ajout de deux résultats d'apprentissage relatifs à l'employabilité, l'un dans le domaine des communications et l'autre dans le domaine des relations interpersonnelles.

En ce qui concerne les résultats d'apprentissage de la formation professionnelle, ils font l'objet d'une révision et d'une adaptation effectuées par un groupe d'experts pour chacun des programmes postsecondaires.

Les résultats d'apprentissage de la formation professionnelle

Les titulaires d'un certificat d'études collégiales de l'Ontario du programme « Fundamentals of Fitness » (traduit par : Principes fondamentaux de l'activité physique) doivent démontrer qu'ils ont atteint en matière de formation professionnelle tous les résultats d'apprentissage sous-mentionnés.

Préambule

Le marché du travail pour les spécialistes de l'activité physique est de nos jours en pleine évolution, à l'instar de nombreux milieux de travail reliés aux services à la personne. On observe une demande croissante ainsi que des besoins accrus d'entraîneurs et de programmes de conditionnement physique et de **loisirs*** axés sur un **mode de vie*** actif. Par conséquent, les organismes et les professionnels qui offrent de tels services sont ainsi contraints d'assumer plus de responsabilités.

Le vieillissement de la population et l'incidence accrue de l'obésité au sein de la population, et tout particulièrement chez les enfants, incitent de nombreux professionnels de la santé et **praticiens des soins de santé auxiliaires*** à promouvoir les avantages d'un **mode de vie*** actif et sain. Ainsi, il est important de pouvoir trouver des programmes de conditionnement physique et de **loisirs*** pour attirer les personnes soucieuses de leur santé ainsi que celles qui recherchent les services d'un spécialiste en activité physique (entraîneur personnel certifié, instructeur ou coach). La croissance fulgurante d'entreprises privées offrant des **installations*** et des services, d'organismes municipaux offrant des programmes de **loisirs*** et de conditionnement physique, du nombre de professionnels du conditionnement physique offrant des services en personne, à domicile ou au bureau, ou à distance, ainsi que des employeurs subventionnant les abonnements de leurs employés à ce type de programmes illustrent la croissance de ce secteur.

Le rôle d'entraîneur personnel exige des habiletés en matière d'enseignement, de relations interpersonnelles et de service à la clientèle. Il exige également des personnes impliquées dans la prestation des services qu'elles soient en mesure d'aiguiller au besoin des clients vers d'autres professionnels pour des questions qui dépassent le cadre de leur rôle.

Les personnes qui joignent le domaine du développement et de la prestation de programmes de **loisirs*** et de conditionnement physique doivent pouvoir maintenir à jour leurs connaissances et pratiques des **sciences de l'activité physique*** reliées au **mieux-être*** et à la mise en forme.

Les entraîneurs personnels doivent être capables de déterminer les besoins des individus et de répondre à leurs buts et objectifs pour diverses populations. Ils doivent

pouvoir développer ou adapter des programmes qui intéresseront et motiveront les participants, et susciteront leur adhésion.

Les professionnels de l'activité physique qui travaillent comme entraîneurs personnels effectuent des **évaluations*** exhaustives de la condition physique et du **mode de vie*** (activité, sommeil, nutrition, socialisation, accès, état de santé, etc.) des **clients***. Ils fournissent des recommandations d'exercices et de la formation sur une base continue.

Ils peuvent aider à l'exploitation des **installations*** de conditionnement physique, déterminer les facteurs de sécurité, les limites ou les problèmes de blessures, se conformer aux lois et règlements applicables, protéger les renseignements personnels et la vie privée des **clients***, et faire la promotion, le marketing et la fidélisation des clients. Des compétences en affaires sont nécessaires pour gérer leur propre pratique en tant que fournisseurs indépendants ou sous-traitants.

Les personnes diplômées peuvent trouver une variété de débouchés professionnels dans le secteur des services d'activités physiques, tels : les clubs de santé ou d'activités physiques (appartenant à des entreprises ou à des particuliers); les organismes communautaires et sans but lucratif; les centres d'activités physiques et de **loisirs*** publics, municipaux ou institutionnels, les studios privés de conditionnement physique; les services privés de formation et d'**entraînement*** personnels; les programmes franchisés de méthodes de conditionnement physique et les **installations*** et les camps d'**entraînement*** sportif spécialisé . Elles sont ainsi préparées à répondre aux demandes du marché du travail multidimensionnel et en pleine expansion dans le domaine des services d'activités physiques, du **mieux-être*** et de la **promotion de la santé***.

Les personnes diplômées ont la possibilité de poursuivre leurs études et d'obtenir un baccalauréat. Les personnes intéressées sont invitées à communiquer avec les différents collèges pour obtenir de plus amples renseignements.

[* Voir le glossaire](#)

Note de fin de texte :

Le Conseil ontarien pour l'articulation et le transfert tient à jour le portail Web sur le transfert des crédits d'études postsecondaires ONTransfert et [le Guide de reconnaissance des crédits d'études postsecondaires de l'Ontario \(GRCEPO\)](#).

Sommaire des résultats d'apprentissage de la formation professionnelle

Fundamentals of Fitness / Principes fondamentaux de l'activité physique (Certificat d'études collégiales de l'Ontario)

La personne diplômée a démontré de façon fiable son habileté à

1. mener une **évaluation*** de la condition physique, du niveau d'activité physique et du **mode de vie*** du **client*** à l'aide de protocoles normalisés pour établir un programme d'exercice personnalisé.
2. mettre en œuvre des programmes d'**entraînement*** sécuritaires fondés sur les principes fondamentaux d'anatomie, de biomécanique, de physiologie cardiorespiratoire, et de **nutrition*** pour promouvoir des modes de vie sains.
3. enseigner aux clients et aux groupes les bonnes techniques à utiliser pour exécuter leur programme d'exercice et d'**entraînement*** afin d'atteindre leurs objectifs de conditionnement physique.
4. déterminer les approches motivationnelles qui aideront les **clients*** à améliorer leur condition physique et leur niveau d'activité de façon durable.
5. déterminer les opérations commerciales de base nécessaires pour soutenir une petite entreprise d'activités physiques ou d'**entraînement*** personnel gérée par son propriétaire.

[* Voir le glossaire](#)

Note : Les résultats d'apprentissage ont été numérotés à titre de référence, et la numérotation n'indique aucun ordre de priorité ou d'importance.

Résultats d'apprentissage de la formation professionnelle

1. La personne diplômée a démontré de façon fiable son habileté à

mener une **évaluation*** de la condition physique, du niveau d'activité physique et du **mode de vie*** du **client*** à l'aide de protocoles normalisés pour établir un programme d'exercice personnalisé.

Éléments de performance

- a. Mener des **évaluations*** de la condition physique à l'aide de protocoles d'**évaluation*** normalisés.
- b. Déterminer dans quelle mesure le **client*** est prêt à faire de l'activité physique.
- c. Identifier les clients devant obtenir une autorisation médicale préalable à toute **évaluation*** de la condition physique ou à la pratique d'une activité physique.
- d. Faire signer les documents de consentement éclairé aux jeunes et aux adultes.
- e. Assurer la confidentialité de tous les dossiers et renseignements des clients*.
- f. Recueillir des renseignements sur le **mode de vie*** et le niveau d'activité physique au moyen de différents outils d'**évaluation***.
- g. Évaluer la composition corporelle.
- h. Évaluer la flexibilité, l'amplitude des mouvements, ainsi que la force et l'endurance musculaires au moyen des techniques d'**évaluation*** actuelles pertinentes.
- i. Surveiller le rythme cardiaque et la tension artérielle pendant l'**évaluation*** de la condition physique.
- j. Communiquer les résultats des **évaluations*** de la condition physique, par écrit et verbalement, d'une façon claire pour le **client*** et s'assurer qu'il comprend son état actuel de condition physique.
- k. Utiliser ses connaissances en anatomie et en biomécanique lors de la conception de programmes d'exercices et de l'administration des tests de condition physique.

[* Voir le glossaire](#)

2. La personne diplômée a démontré de façon fiable son habileté à

mettre en œuvre des programmes d'**entraînement*** sécuritaires fondés sur les principes fondamentaux d'anatomie, de biomécanique, de physiologie cardiorespiratoire, et de **nutrition*** pour promouvoir des modes de vie sains.

Éléments de performance

- a. Mettre en œuvre des programmes fondés sur les principes fondamentaux de la physiologie cardiorespiratoire, de l'anatomie, notamment le système musculosquelettique, de la biomécanique et de la physiologie de l'exercice.
- b. Utiliser les principes de base des théories pertinentes pour évaluer les points forts et les faiblesses des performances et des progrès des clients en matière de condition physique.
- c. Appliquer sa connaissance des avantages et des inconvénients des différents types d'équipements de conditionnement physique.
- d. Sélectionner les exercices et l'équipement approprié pour chaque client afin de cibler les groupes musculaires visés selon les besoins.
- e. Expliquer clairement l'exécution de l'exercice et s'assurer que le client comprend bien.
- f. Expliquer et démontrer l'importance d'une bonne mécanique corporelle et d'une posture adéquate.
- g. Déterminer les exercices contre-indiqués selon la condition ou l'état de santé du client et l'en informer.
- h. Modifier les exercices et les activités afin de les adapter aux blessures ou aux limites des clients ou de prévenir les blessures.
- i. Tenir compte des préoccupations et des besoins des personnes particulièrement celles dont l'état de santé est le plus à risque.
- j. Communiquer les résultats souhaités des programmes de conditionnement physique aux clients.
- k. Recommander des activités, des exercices et des programmes sûrs et sains pour améliorer la capacité aérobie, la force et l'endurance musculaires, la composition corporelle et la flexibilité, selon les besoins.

[* Voir le glossaire](#)

3. La personne diplômée a démontré de façon fiable son habileté à

enseigner aux **clients*** et aux groupes les bonnes techniques à utiliser pour exécuter leur programme d'exercice et d'**entraînement*** afin d'atteindre leurs objectifs de conditionnement physique.

Éléments de performance

- a. Aider les **clients*** à choisir des activités et des exercices compatibles avec les besoins identifiés.
- b. Faire une démonstration des techniques d'exercice correctes et des modifications apportées aux exercices.
- c. Enseigner aux **clients*** l'utilisation sûre de divers types d'équipement pour l'exercice physique et veiller à ce qu'ils les utilisent correctement.
- d. Adapter les activités et les programmes aux besoins et aux capacités des personnes ou des groupes.
- e. Surveiller l'intensité et la progression du programme d'activité ou d'exercice.
- f. Reconnaître les réponses aux différentes méthodes d'**entraînement***.

[* Voir le glossaire](#)

4. La personne diplômée a démontré de façon fiable son habileté à

déterminer les approches motivationnelles qui aideront les **clients*** à améliorer leur condition physique et leur niveau d'activité de façon durable.

Éléments de performance

- a. Utiliser des techniques d'entrevue avec un nouveau client pour déterminer ses goûts, ses besoins et ses capacités dans le cadre d'un programme de conditionnement physique.
- b. Utiliser des principes adéquats de motivation et d'apprentissage pour entraîner et éduquer les clients.
- c. Aider les clients à bien comprendre leur état de santé actuel.
- d. Préciser dans les plans de conditionnement physique ou d'amélioration du **mieux-être*** les problèmes liés au **mode de vie*** actuel des clients (p. ex., régime alimentaire, comportements à risque pour la santé, facteurs de stress).
- e. Aider les **clients*** à déterminer les besoins importants pour eux quant à leur **mode de vie***.
- f. Aider les **clients*** à choisir des activités compatibles avec les besoins qu'ils ont préalablement déterminés.
- g. Surveiller les programmes d'exercices et d'activités et les adapter et les modifier, au besoin, pour répondre aux besoins du **client***.
- h. Mettre en pratique sa connaissance des théories du changement de comportement applicables à l'élaboration de programmes pour les **clients***.
- i. Fournir de la rétroaction pour répondre aux besoins des individus et des membres du groupe.
- j. Utiliser ses compétences en matière d'**entraînement*** pour encourager les clients à progresser dans leur condition physique et à maintenir des séances d'**entraînement*** régulières et des habitudes saines.
- k. Utiliser différentes **stratégies*** pour encourager les **clients*** (p. ex., contrat personnel, soutien social et responsabilisation).

[* Voir le glossaire](#)

5. La personne diplômée a démontré de façon fiable son habileté à

déterminer les opérations commerciales de base nécessaires pour soutenir une petite entreprise d'activités physiques ou d'**entraînement*** personnel gérée par son propriétaire.

Éléments de performance

- a. Appliquer sa connaissance des différentes formes d'entreprises (p. ex., partenariats, entreprises à propriétaire unique, sociétés par actions).
- b. Déterminer et saisir les occasions d'affaires.
- c. Effectuer des études de marché de base pour soutenir un plan d'affaires.
- d. Établir un budget pour les programmes, les **installations***, l'équipement, les stocks et les fournitures.
- e. Utiliser les principes fondamentaux de l'esprit d'entreprise pour mettre sur pied et maintenir une entreprise d'**entraînement*** personnel exploitée par son propriétaire.
- f. Fournir un excellent service à la clientèle.
- g. Utiliser un système simple pour tenir à jour les dossiers financiers et opérationnels ainsi que ceux des **clients***.
- h. Intégrer l'utilisation des technologies de l'information et des communications pour appuyer les activités de l'entreprise.
- i. Élaborer et mettre en pratique des **stratégies*** de vente pour promouvoir les programmes, les activités et les **installations*** de santé et de conditionnement physique.
- j. Minimiser tous les risques d'affaires identifiés grâce à la conformité aux règlements et aux lois et au maintien de la certification et de l'assurance.

[* Voir le glossaire](#)

Glossaire

Champ d'activité – décrit les procédures, actions et processus qu'un praticien de la santé ou des services à la personne est autorisé à entreprendre conformément aux termes de sa licence professionnelle, de son titre ou des normes de son organisation professionnelle.

Client(s) – personnes, groupes, organisations ou entreprises qui sollicitent et utilisent des services de santé, de conditionnement physique et de mieux-être.

Entraînement – Type de formation pour le développement des capacités dans lequel un professionnel du conditionnement physique joue le rôle de conseiller pour aider le client à atteindre des objectifs personnels ou professionnels spécifiques en matière de mise en forme et de mieux-être en lui fournissant une formation et des conseils fondés sur son expertise.

Évaluation – protocole complet de questions et de démonstrations d'activités spécifiques, administré par un professionnel du conditionnement physique afin de déterminer la condition physique et les facteurs liés au mode de vie de chaque individu, à utiliser pour élaborer ou adapter un plan de remise en forme et de mieux-être.

Forme (ou condition) physique – état de la capacité physique à se déplacer et à pratiquer une activité physique, un sport ou un loisir.

Installations – bâtiments ou locaux qui hébergent ou proposent des programmes, activités ou initiatives se rapportant à l'activité physique, aux sports et aux programmes de vie active permettant aux clients de maintenir leur condition physique et leur mieux-être.

Loisirs – temps passé en dehors des affaires/du travail, des tâches domestiques et de l'éducation, et des activités nécessaires telles que manger et dormir.

Mieux-être – état de complet de bien-être physique, mental et social, et non pas simplement l'absence de maladie ou d'infirmité. L'établissement d'objectifs en matière de mieux-être est un processus actif de prise de conscience et de choix pour une vie saine et épanouissante, qui ne se limite pas à l'absence de maladie, et ce grâce à un processus dynamique d'apprentissage, de changement et de croissance.

Mode de vie – ensemble des habitudes, des choix, des facteurs de stress et des comportements d'une personne qui composent la façon qu'à cette dernière de mener sa vie.

Nutrition – apport en macronutriments et en micronutriments par le biais d'aliments et de compléments alimentaires afin de maintenir le mieux-être de l'individu.

Praticiens des soins de santé auxiliaires – autres professionnels ou praticiens du

domaine de la santé qui peuvent être impliqués pour améliorer la condition physique et le mieux-être des clients, p. ex., des physiothérapeutes, ergothérapeutes, thérapeutes du loisir, massothérapeutes et nutritionnistes.

Promotion de la santé – processus permettant à la population en général de mieux contrôler et d'améliorer sa santé par le biais d'un large éventail d'interventions sociales et en fonction de son environnement.

Sciences de l'activité physique – la physiologie de l'exercice comportant les dimensions biophysiques de l'activité physique et mettant l'accent sur le rôle des systèmes biologique, anatomique, musculosquelettique et neuromoteur et les impacts du sport et de l'activité physique sur le corps.

Stratégie – plan d'action ou ensemble d'initiatives, de programmes, d'exercices ou d'autres activités connexes planifiées et organisées, appliqué à une personne (des personnes) ou à une situation afin de répondre à un besoin ou de satisfaire à un objectif préalablement déterminé.

Les résultats d'apprentissage relatifs à l'employabilité

Toutes les personnes titulaires d'un certificat d'études collégiales de l'Ontario du programme Fundamentals of Fitness / Principes fondamentaux de l'activité physique doivent démontrer qu'elles ont atteint tous [les résultats d'apprentissage de la formation professionnelle](#), [les résultats d'apprentissage relatifs à l'employabilité](#) ainsi que les exigences de [la formation générale](#).

Contexte

Les résultats d'apprentissage relatifs à l'employabilité désignent les connaissances, habiletés et attitudes qui, sans égard au programme d'études ou à la discipline d'un apprenant, sont essentielles à la réussite professionnelle et personnelle ainsi qu'à l'apprentissage continu.

L'atteinte de ces résultats d'apprentissage relatifs à l'employabilité par les apprenants ainsi que par les personnes titulaires d'un certificat ou d'un diplôme des collèges d'arts appliqués et de technologie de l'Ontario repose sur trois hypothèses fondamentales :

- ces résultats d'apprentissage relatifs à l'employabilité sont importants pour que chaque adulte puisse réussir dans la société d'aujourd'hui.
- nos collèges sont bien outillés et bien positionnés pour préparer les personnes titulaires d'un certificat ou d'un diplôme à atteindre ces résultats d'apprentissage relatifs à l'employabilité.
- ces résultats d'apprentissage relatifs à l'employabilité sont essentiels pour toutes les personnes titulaires d'un Certificat d'études collégiales de l'Ontario, d'un Diplôme d'études collégiales de l'Ontario ou d'un Diplôme d'études collégiales de l'Ontario de niveau avancé, qu'elles désirent poursuivre leurs études ou intégrer le marché du travail

Domaines des résultats d'apprentissage relatifs à l'employabilité

Les résultats d'apprentissage relatifs à l'employabilité se rapportent aux six domaines essentiels suivants :

- la communication
- les mathématiques
- la pensée critique et la résolution des problèmes
- la gestion de l'information
- les relations interpersonnelles
- la gestion personnelle

Application et Mise en œuvre

Pour chacun des six domaines, il y a des domaines précis ainsi que des résultats d'apprentissage. Le tableau qui suit illustre la relation entre les domaines, les domaines précis et les résultats d'apprentissage que doivent atteindre les personnes diplômées de tous les programmes d'études postsecondaires menant à l'obtention d'un des titres de compétence susmentionnés.

Les résultats d'apprentissage relatifs à l'employabilité peuvent être intégrés dans les cours de formation professionnelle ou de formation générale ou encore faire l'objet de cours distincts. Toutes les personnes titulaires d'un certificat ou d'un diplôme doivent démontrer de façon fiable l'atteinte de chacun des résultats d'apprentissage.

Domaines	Domaines précis : Les personnes titulaires d'un certificat ou d'un diplôme doivent démontrer leur capacité à :	Résultats d'apprentissage : Les personnes titulaires d'un certificat ou d'un diplôme ont démontré de façon fiable sa capacité à :
La communication	<ul style="list-style-type: none"> • Lecture • Écriture • Communication orale • Écoute • Présentation d'informations • Interprétation visuelle de documents 	<ol style="list-style-type: none"> 1. communiquer d'une façon claire, concise et correcte, sous la forme écrite, orale et visuelle, en fonction des besoins de l'auditoire; 2. répondre aux messages écrits, oraux et visuels de façon à assurer une communication efficace; 3. communiquer oralement et par écrit en anglais ;
Les mathématiques	<ul style="list-style-type: none"> • Compréhension et application de concepts et raisonnement mathématiques • Analyse et utilisation de données numériques • Conceptualisation 	<ol style="list-style-type: none"> 1. exécuter des opérations mathématiques avec précision;
La pensée critique et la résolution des problèmes	<ul style="list-style-type: none"> • Interprétation • Analyse • Évaluation • Inférence 	<ol style="list-style-type: none"> 1. appliquer une approche systématique de résolution de problèmes; 2. utiliser une variété de stratégies pour prévoir et

	<ul style="list-style-type: none"> • Explication • Autorégulation • Pensée créative et innovatrice 	résoudre des problèmes;
La gestion de l'information	<ul style="list-style-type: none"> • Cueillette et gestion de l'information • Choix et utilisation de la technologie et des outils appropriés pour exécuter une tâche ou un projet • Culture informatique • Recherche sur Internet 	<ol style="list-style-type: none"> 1. localiser, sélectionner, organiser et documenter l'information au moyen de la technologie et des systèmes informatiques appropriés; 2. analyser, évaluer et utiliser l'information pertinente provenant de sources diverses;
Les relations interpersonnelles	<ul style="list-style-type: none"> • Travail en équipe • Gestion des relations interpersonnelles • Résolution de conflits • Leadership • Réseautage 	<ol style="list-style-type: none"> 1. respecter les diverses opinions, valeurs et croyances, ainsi que la contribution des autres membres du groupe; 2. interagir avec les autres membres d'un groupe ou d'une équipe de façon à favoriser de bonnes relations de travail et l'atteinte d'objectifs; 3. affirmer en tant que Francophone ses droits et sa spécificité culturelle et linguistique ;
La gestion personnelle	<ul style="list-style-type: none"> • Gestion de soi • Gestion du changement avec souplesse et adaptabilité • Réflexion critique • Sens des responsabilités 	<ol style="list-style-type: none"> 1. gérer son temps et diverses autres ressources pour réaliser des projets; 2. assumer la responsabilité de ses actes et de ses décisions.

La formation générale

Toutes les personnes titulaires d'un diplôme du programme Fundamentals of Fitness / Principes fondamentaux de l'activité physique doivent démontrer de façon fiable qu'elles ont atteint les exigences relatives à la formation générale ainsi que celles des résultats d'apprentissage de la formation professionnelle et les résultats d'apprentissage relatifs à l'employabilité.

Exigences

Les exigences en matière de formation générale dans les programmes d'études sont précisées dans le [Cadre de classification des titres de compétence de la Directive exécutoire du Ministère](#) (annexe A du Cadre d'élaboration des programmes d'études : directive exécutoire du ministère).

Bien que l'intégration de la formation générale soit déterminée localement pour les programmes d'études menant à un certificat ou à un Certificat d'études collégiales de l'Ontario, il est recommandé que les personnes titulaires du Certificat d'études collégiales de l'Ontario aient réalisé des apprentissages dans un cadre général en dehors de leur domaine d'études professionnelles.

Par ailleurs, les personnes titulaires d'un diplôme des programmes d'études menant à un Diplôme d'études collégiales de l'Ontario, y compris le Diplôme d'études collégiales de l'Ontario de niveau avancé, doivent avoir réalisé des apprentissages leur permettant d'apprécier au moins une autre discipline en dehors de leur domaine d'études professionnelles et d'élargir leur compréhension de la société et de la culture au sein desquelles elles vivent et travaillent. À cet effet, les personnes titulaires d'un diplôme auront généralement suivi de 3 à 5 cours distincts, spécifiquement élaborés à l'extérieur de leur domaine d'apprentissage professionnel.

Cette formation sera normalement offerte par le biais de cours obligatoires et au choix.

But

La formation générale dans le réseau des collèges de l'Ontario a pour but de favoriser le développement de citoyens sensibilisés à la diversité, à la complexité et à la richesse de l'expérience humaine, ce qui leur permet de comprendre leur milieu et, par conséquent, de contribuer de manière réfléchie, créative et positive à la société dans laquelle ils vivent et travaillent.

La formation générale renforce les résultats d'apprentissage relatifs à l'employabilité des apprenants, telles que la pensée analytique, la résolution de problèmes et la communication dans un contexte d'exploration de divers thèmes.

Thèmes

Les cinq thèmes suivants seront utilisés afin de fournir aux collèges des lignes directrices dans l'élaboration, la détermination et l'offre de cours de formation générale dans l'atteinte des exigences de la formation générale.

Vous trouverez ci-joint la raison d'être de chacun de ces thèmes tout en proposant également des sujets plus précis qui pourraient être explorés dans le cadre de chaque thème. Ces suggestions ne sont ni prescriptives, ni exhaustives. Elles servent à orienter la nature et la portée d'un contenu jugé conforme aux grands buts de la formation générale.

Les arts dans la société

Raison d'être:

La capacité d'une personne à reconnaître et à évaluer les réalisations créatives et artistiques est utile dans bien des aspects de sa vie. L'expression artistique étant une activité fondamentalement humaine qui témoigne de l'évolution culturelle plus globale, son étude accentuera la conscience culturelle et la conscience de soi de l'apprenant.

Contenu possible:

Les cours dans ce domaine devraient permettre aux apprenants de comprendre l'importance des arts visuels et créatifs dans l'activité humaine, les perceptions que se font l'artiste et l'écrivain du monde qui les entoure ainsi que les moyens par lesquels ces perceptions sont traduites en langage artistique et littéraire. De plus, ils devraient permettre aux apprenants d'apprécier les valeurs esthétiques servant à examiner des œuvres d'art et peut-être d'avoir recours à un médium artistique pour exprimer leurs propres perceptions.

Le citoyen

Raison d'être:

Pour que les êtres humains vivent de manière responsable et réalisent leur plein potentiel en tant qu'individus et citoyens, ils doivent comprendre l'importance des relations humaines qui sous-tendent les diverses interactions au sein de la société. Les personnes informées comprendront le sens de la vie en société de différentes collectivités sur les plans local, national et mondial; elles seront sensibilisées aux enjeux internationaux et à leurs effets sur le Canada, ainsi qu'à la place qu'occupe le Canada sur le grand échiquier mondial.

Contenu possible:

Les cours dans ce domaine devraient permettre aux apprenants de comprendre le sens des libertés, des droits et de la participation à la vie communautaire et publique. Ils devraient, en plus, leur inculquer des connaissances pratiques sur la structure et les fonctions des différents paliers de gouvernement (municipal, provincial et fédéral) au Canada et dans un contexte international. Ils pourraient également permettre aux apprenants de comprendre d'un point de vue historique les grandes questions politiques et leurs incidences sur les différents paliers de gouvernement au Canada.

Le social et le culturel

Raison d'être:

La connaissance des modèles et des événements historiques permet à une personne de prendre conscience de la place qu'elle occupe dans la culture et la société contemporaines. En plus de cette prise de conscience, les apprenants seront sensibilisés aux grands courants de leur culture et des autres cultures dans le temps; ils pourront ainsi faire le lien entre leurs antécédents personnels et la culture plus globale.

Contenu possible:

Les cours dans ce domaine traitent de grands thèmes sociaux et culturels. Ils peuvent également mettre en relief la nature et la validité des données historiques ainsi que les diverses interprétations historiques des événements. Les cours permettront aux apprenants de saisir la portée des caractéristiques culturelles, sociales, ethniques et linguistiques.

Croissance personnelle

Raison d'être:

Les personnes informées ont la capacité de se comprendre et de s'épanouir tout au long de leur vie sur divers plans. Elles sont conscientes de l'importance d'être des personnes à part entière sur les plans intellectuel, physique, affectif, social, spirituel et professionnel.

Contenu possible:

Les cours dans ce domaine portent principalement sur la compréhension de l'être humain, de son développement, de sa situation, de ses relations avec les autres, de sa place dans l'environnement et l'univers, de ses réalisations et de ses problèmes, de son sens et de son but dans la vie. Ils permettent également aux apprenants d'étudier les comportements sociaux institutionnalisés d'une manière systématique. Les cours répondant à cette exigence peuvent être orientés vers l'étude de l'être humain dans une variété de contextes.

La science et la technologie

Raison d'être:

La matière et l'énergie sont des concepts universels en sciences et indispensables à la compréhension des interactions qui ont cours dans les systèmes vivants ou non de notre univers. Ce domaine d'études permet de comprendre le comportement de la matière, jetant ainsi les bases à des études scientifiques plus poussées et à une compréhension plus globale de phénomènes naturels.

De même, les différentes applications et l'évolution de la technologie ont un effet de plus en plus grand sur tous les aspects de l'activité humaine et ont de multiples répercussions sociales, économiques et philosophiques. Par exemple, le traitement rapide de données informatiques suppose une interaction entre la technologie et l'esprit humain qui est unique dans l'histoire de l'humanité. Ce phénomène ainsi que les percées technologiques ont des effets importants sur notre façon de faire face à de nombreuses questions complexes de notre société.

Contenu possible:

Les cours dans ce domaine devraient mettre l'accent sur l'enquête scientifique et aborder les aspects fondamentaux de la science plutôt que les aspects appliqués. Il peut s'agir de cours de base traditionnels dans des disciplines comme la biologie, la chimie, la physique, l'astronomie, la géologie ou l'agriculture. En outre, des cours visant à faire comprendre le rôle et les fonctions des ordinateurs (p. ex., gestion des données et traitement de l'information) et de technologies connexes devraient être offerts de manière non appliquée afin de permettre aux apprenants d'explorer la portée de ces concepts et de ces pratiques dans leur vie.

Pour la reproduction du document

Nous accordons la permission aux collèges d'arts appliqués et de technologie et aux établissements d'enseignement ou écoles de reproduire ce document en totalité ou en partie, par écrit ou électroniquement, aux fins suivantes:

1. Un collège d'arts appliqués et de technologie en Ontario ou une école peut reproduire ce document pour renseigner les apprenants, les candidats potentiels, les membres des comités consultatifs de programmes et pour la mise en œuvre de ce programme.
2. Un établissement d'enseignement ou une école peut reproduire ces normes pour informer les candidats intéressés à s'inscrire à ce programme dans un collège d'arts appliqués et de technologie de l'Ontario.

Conditions:

1. Chaque reproduction doit porter l'inscription « Droit d'auteur © Imprimeur de la Reine pour l'Ontario, 2020 », au début du document ou de toute partie reproduite.
2. Il est toutefois interdit d'utiliser ce document à d'autres fins que celles susmentionnées et d'en faire la vente.
3. Le Ministère des Collèges et Universités (MCU) se garde le droit de révoquer la permission de reproduire ce document.

Pour obtenir la permission de reproduire ce document, en totalité ou en partie, à d'autres fins que celles susmentionnées, veuillez communiquer avec le:

Ministère des Collèges et Universités
Direction de l'évaluation de la qualité de l'éducation postsecondaire
Unité des normes relatives aux programmes
315 rue Front Ouest
16^{ème} étage
Toronto ON M7A 0B8

Ou par Courriel: psu@ontario.ca

Veillez faire parvenir toute demande de renseignements sur les normes de ce programme à l'adresse susmentionnée.

Veillez faire parvenir toute demande de renseignements sur ce programme à un collège d'arts appliqués et de technologie de l'Ontario qui offre ce programme.

© Imprimeur de la Reine pour l'Ontario, 2020